



Communauté de Communes

LA LETTRE DU BONNEVALAIS

Une Vallée à Partager

n°9 #janvier 2024

L'Abécédaire
du

Bonnevalais





ÉDITORIAL

Joël Billard // Président de la Communauté de Communes du Bonnevalais

« La Louveterie va prendre son envol »

Quand une année commence, il est de coutume de formuler des vœux en croisant les doigts pour qu'ils se réalisent. Cette année, il en va différemment, du moins pour notre Communauté de communes du Bonnevalais. En effet, d'ores et déjà, je peux prédire que nous allons vivre une belle année sur les bords du Loir.

Suis-je imprudent en l'affirmant ? Peut-être, mais jugez-en plutôt. Dans le domaine économique, 2024 sera l'année de l'envol très attendu de la Zone de la Louveterie. Comme le détaille **Jean-Paul Fréret, le directeur du développement immobilier du groupe Terra Nolibis**, dans cette lettre, les premiers bâtiments vont sortir de terre sur un premier terrain réservé à l'accueil de PME PMI.

Sur celui qui sera dédié à une activité de logistique « nouvelle génération », les choses vont aussi s'accélérer. Enfin, sur la parcelle située le long de la RN10, tournée vers des activités commerciales, des contacts sont en cours pour l'implantation d'enseignes complémentaires à l'offre actuelle. Dans la zone « historique », une activité de stores et fenêtres, CSF Roussel, va en outre s'y développer.

Que l'on ne s'y trompe pas, l'éclosion de la Zone de la Louveterie va rejaillir sur l'ensemble de notre territoire à travers la création d'emplois, l'accueil de nouveaux habitants et **des retombées fiscales non négligeables**.

L'autre bonne nouvelle de la rentrée concerne le tourisme avec le lancement d'un « pass », sorte de billet unique, qui permettra de proposer une offre multiple à nos visiteurs. En plus d'une balade à bord de nos bateaux électriques sur le Loir, des visites encadrées dans le cloître de l'abbaye, et une découverte de notre espace muséal consacré au matériel des pompiers, des moulins seront proposées.

D'autres projets se concrétiseront cette année. J'en citerai deux : la restructuration complète de notre centre de l'enfance de Bonneval, qui sera agrandi et adapté aux besoins des familles ; et l'aménagement du rond-point de la RN 10 qui permettra de relier les deux parties de la Zone de la Louveterie, un équipement indispensable à notre développement et au confort de tous.

Ces signaux forts pour notre Communauté de communes, je voulais vous les faire partager. Bonne année à toutes à tous, avec une pensée plus particulière aux plus fragiles d'entre nous.

Vive 2024 dans le Bonnevalais !



David Legrand aux côtés de Karen, agente de la commune

LE GAULT-SAINT-DENIS DE L'AUDACE, TOUJOURS DE L'AUDACE !

David Legrand est un jeune maire débordant d'énergie. Il est intarissable quand il évoque les atouts de sa commune, idéalement située entre Chartres et Bonneval, à proximité de Voves. Le Gault-Saint-Denis compte près de 700 habitants, et le maire décrit une population qui est en train de rajeunir. « Nous comptons de plus en plus de résidents qui travaillent à Chartres et ont choisi de vivre chez nous, compte tenu des prix de l'immobilier. La crise du Covid a parallèlement attiré quelques franciliens », détaille David Legrand.

Depuis le début de son mandat, la municipalité a sécurisé la traversée du bourg et aménagé un jardin pédagogique, mais David Legrand se projette vers demain pour poursuivre la dynamisation du Gault-Saint-Denis. En complément de l'école qui regroupe cinq communes du secteur et bénéficie d'une garde périscolaire, en collaboration avec la CDC du Bonnevalais, un centre multi-accueil ouvert les vacances et les mercredis est à l'étude..

« ENSEMBLE, ON VA PLUS LOIN »

Dans ses cartons figurent également la création d'une MAM (Maison des Assistantes Maternelles) d'une maison des associations et même d'une annexe médicale d'un centre des environs. Très attaché à l'idée de créer du lien et d'être à l'écoute de toutes les générations, David Legrand envisage aussi la construction de logements adaptés destinés aux seniors sur un terrain laissé vierge au cœur de sa commune.

Faire partager au plus grand nombre son enthousiasme, faire vivre le Gault-Saint-Denis : tels sont les moteurs de jeune maire, satisfait d'évoluer au sein d'une intercommunalité dont il résume les vertus à cette citation bien connue, « Tout seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin ».



Bernard Guoin devant la nouvelle salle polyvalente de la commune

FLACEY L'INDISPENSABLE SALLE POLYVALENTE A VU LE JOUR

Flacey (220 habitants) est une paisible commune du Bonnevalais, « située entre Beauce et Perche et dans laquelle, il fait bon vivre », insiste Bernard Guoin, maire depuis 2001.

Pour certains, sa traversée par la RN 10 est un inconvénient, mais ce n'est pas l'avis de Bernard Guoin qui vit la présence de cet axe comme une aubaine pour son village. « Nous sommes ainsi situés idéalement entre Chartres et Châteaudun, aux portes de Bonneval », dit-il.

Pendant longtemps, Flacey a compté dans ses rangs les Joubineau, célèbre famille du cirque qui avait « pignon sur rue » et venait s'y ressourcer entre deux tournées. « Les Joubineau, c'était une quinzaine de personnes, autant dire que leur déménagement en Alsace il y a quelques années, a causé un vide » constate Bernard Guoin. Autre fierté pour la commune, la présence du domaine de Moresville, étape recherchée pour son calme et la qualité de ses hébergements.

« LE GRAND PROJET DE TOUS MES MANDATS »

De son action municipale, Bernard Guoin met en avant quelques belles réalisations : la réfection d'une partie des canalisations d'eau potable, du réseau pluvial, la fin des travaux de l'église, les extérieurs de la mairie, mais surtout la construction d'une salle des fêtes. « C'est le plus gros projet de tous mes mandats », souligne Bernard Guoin.

Il a dû mobiliser à cet effet 300 000 euros, solliciter des subventions (66% du montant finalement) pour mener à bien un projet qui va redonner un nouveau souffle à la vie communale. Pour la fin du mandat, Bernard Guoin entend bien conduire d'autres chantiers comme la toiture des services techniques, l'amélioration des routes communales, l'éclairage du passage piéton sur la RN10, des réparations à l'aire de jeux, etc.

Vice-Président de la Communauté de communes en charge de l'Enfance Jeunesse, il se dit satisfait des évolutions d'une intercommunalité « qui permet à Flacey d'exister ».

JEAN-PAUL FRÉRET // INTERVIEW

Le Bonnevalais va accueillir un parc d'activités Nouvelle Génération



C'est lui qui a mené le projet de la Zone de la Louveterie, en lien avec les élus du Bonnevalais, **Jean-Paul Fréret** nous dit tout sur son groupe, la genèse du projet, son contenu et il nous en détaille le calendrier.

Vous êtes le directeur du développement immobilier de Terra Nobilis. Pouvez-vous nous décrire les activités de cette société ?

C'est une foncière privée créée par deux frères, Claude et Bruno Quattruci. Son créneau est de monter des opérations de mixité urbaine sur l'ensemble du territoire français, principalement des parcs d'activités commerciaux et de logistique. Nous sommes propriétaires d'une dizaine de zones en Ile-de-France ou dans la région Lyonnaise, et nous travaillons sur une quinzaine de projets. Je précise que parallèlement à Terra Nobilis, Claude et Bruno Quattruci possèdent une quinzaine d'hypermarchés sous la marque O'Marché Frais, autour de Paris.

Comment est né le projet de Bonneval ?

D'une rencontre impromptue avec Joël Billard sur un salon consacré à l'immobilier d'entreprises. Il nous a fait la promotion de son territoire, décrit sa vision de la zone et son souci d'éviter l'évasion commerciale de la clientèle au profit de Chartres ou de Châteaudun. Il nous a convaincu de préempter trois terrains : un le long de la RN10 pour faire du commerce, un autre pour développer de l'activité et un dernier destiné à la logistique. Tout

cela s'est fait de façon assez naturelle.

Pour vous, il s'agit d'une grosse opération ?

Oui, c'est une opération importante compte tenu de la zone de chalandise. Elle témoigne d'une vision partagée à dix ans qui se fera étape par étape, avec préalablement la création d'un giratoire sur la RN 10. Il était fondamental de consolider cette zone auprès du supermarché alimentaire qui existe, avec des enseignes non présentes sur le territoire, et un rééquilibrage nord sud le long de cet axe extrêmement happé par Chartres et Châteaudun. 50 millions d'euros vont être investis et près de 200 emplois créés. Nous travaillons dans la confiance, avec une grande capacité d'écoute des élus et de l'administration.

« LE CHANTIER VA DÉMARRER DANS L'ANNÉE »

Concrètement, pouvez-vous détailler les différentes phases de l'opération ?

La première phase se fera un terrain d'un peu moins de trois hectares. 10 000 m² vont être construits donnant naissance à un parc d'activités pour PME-PMI-commerçants indépendants, articulé en trois bâtiments qui feront environ 3 000 m² chacun. Nous sommes dans la

phase d'instruction des permis, et le chantier du premier bâtiment va démarrer courant 2024. En parallèle, une 2^{ème} phase va suivre dans le courant du second semestre 2024. Il s'agira d'accueillir sur un terrain de 9 hectares, une unité de 40 000 m² dédiée à la logistique, qui sera mise en commercialisation. Nous avons obtenu les permis de construire ainsi que notre ICPE. Je précise que ce sera une activité de logistique de dernière génération avec du photovoltaïque et un parking végétalisé entre autres.

Et l'activité commerciale, le long de la RN 10 ?

Il est clair qu'une fois le giratoire opérationnel facilitant les liaisons est-ouest, entre la zone « historique » autour de l'hypermarché et celles qui se situeront en face, une opération commerciale sur le dernier terrain aura pour ambition d'attirer des enseignes non présentes en centre-ville pour éviter la concurrence. Nous pensons à du bricolage, à de la restauration et à de l'hôtellerie. Nous défendons le concept d'un projet bien intégré architecturalement, prenant en compte les déplacements en mode doux comme le vélo ou les cheminements piétonniers. C'est la nouvelle génération des parcs d'activités que Bonneval va accueillir.

AMELIORATION DE L'HABITAT



De nouvelles aides en 2024 Renseignez-vous !

La Communauté de Communes du Bonnevalais accompagne les ménages dans la réalisation de leurs travaux, du début à la fin du chantier
De quoi se lancer en étant rassuré et bien conseillé !

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) en cours sur le territoire, vous permet d'avoir un interlocuteur de confiance, depuis la réflexion autour du projet, jusqu'à la réception des travaux et le versement des aides financières.

Agréé par l'Etat pour son rôle d'Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO), et opérateur du programme, SOLIHA mobilise ses équipes de professionnels (techniciens du bâtiment, ergothérapeutes, conseillers financiers et administratifs) pour vous aider à définir votre projet, mobiliser les financements disponibles et vous donner toutes les clés de réussite.

Chaque situation implique une approche personnalisée, afin de proposer des solutions adaptées à vos besoins et à votre logement.

En 2024, le rôle de SOLIHA sera d'autant plus important que les dispositifs d'aides évoluent et qu'il serait dommage de passer à côté !

1 Contact et 1^{er} niveau d'information

Informations générales (travaux, dispositifs)
Conseils
Conditions d'éligibilité

2 Visite du bien et étude financière

Conseils personnalisés et adaptés
Relevés techniques
Préconisations de travaux
Simulations financières

3 Projet et financement

Choix du projet et stratégie de financement
Analyse des devis
Dépôt et suivi des dossiers de subvention

4 Réalisation des travaux

Suivi jusqu'à achèvement des travaux
et versement des aides financières

Le PIG continue...



Le Programme Général lancé par la Communauté de Communes du Bonnevalais en 2019 se poursuit jusqu'en Octobre 2024.

La collectivité étudiera ensuite les modalités de reconduction du dispositif.

N'attendez plus, c'est le moment de vous lancer pour **RENOVER, AMELIORER ou ADAPTER votre logement !**

Un seul interlocuteur sur notre territoire pour les conseils et les aides financières : SOLIHA

Renseignez-vous sur les nouvelles aides 2024

- Ma Prime Rénov'
- Ma Prime Adapt'



UNE QUESTION, UN PROJET, **CONTACTEZ-NOUS**

SOLIHA Agence Eure-et-Loir

36 avenue Maurice Maunoury - 28600 LUISANT

02 37 20 08 58 / contact28@solihha.fr

permanence mensuelle d'information

Le 3^{ème} lundi de chaque mois (sauf en août)

à Bonneval de 10h à 12h

19 rue Saint-Roch



Bientôt près de chez vous...



Une opération de thermographie aérienne sera réalisée cet hiver sur plusieurs communes du territoire.

Elle permettra de mieux comprendre les déperditions d'énergie dans les logements

► Compléments d'information prochainement

OCÉANIDE

Plus de 700 panneaux photovoltaïques bientôt opérationnels

L'Océanide est en passe de devenir le bassin le plus vertueux d'Eure-et-Loir en termes de consommation d'énergie. « Nous avons fait le choix de la géothermie pour chauffer l'eau des bassins, et pour alimenter les pompes à chaleur, indispensables à cette technique, nous aurons bientôt le photovoltaïque », se réjouit Dominique Imbault, vice-président en charge de l'Océanide.

712 panneaux vont être installés, sur un terrain d'un hectare disponible dans l'enceinte de l'Océanide, qui produiront une puissance de 300 kilowatt-crête. Les élus ont validé le projet lors du dernier conseil communautaire. « 87% de la production des panneaux alimentera la piscine, et le reste sera injecté

dans le réseau général », détaille Dominique Imbault, estimant que l'Océanide verra désormais 35 à 40% de l'énergie dont elle a besoin produite par le photovoltaïque.

Les économies seront réelles, affirme Dominique Imbault qui les chiffre à 15 000 ou 20 000€ la première année, à 313 000€ à dix ans et à 2,5 millions à 30 ans. Au terme d'un appel d'offres, c'est la société Roy Energie de Toury qui a été choisie pour mener les travaux estimés à 269 600€, et c'est la société Paysage Julien Le Gault de La Loupe qui clôturera le site (36 800€). La Communauté de communes financera les travaux, et attend des subventions de l'État, via la DETR. Les panneaux devraient être installés au printemps.



INTERCONNEXION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Un chantier spectaculaire mené à bien

L'interconnexion des réseaux pour livrer une eau de qualité aux usagers est l'un des grands défis de notre intercommunalité. Jean-Marc Vanneau, maire de Sancheville, et vice-président de la Communauté de communes en charge de cette compétence, estime que l'interconnexion complète du territoire sera achevée fin 2025. « Aujourd'hui, elle l'est à 80% », précise-t-il.

En attendant, la fin d'année 2023 a été le témoin d'un chantier spectaculaire. Dans la Zone Industrielle de la Croix Saint-Gilles, à Bonneval, il s'agissait de faire passer des tuyaux d'alimentation sous la voie TER (ligne Paris-Tours). « Les travaux se sont déroulés en octobre en trois fois 24 heures », témoigne Jean-Marc Vanneau.

Pour les mener à bien, deux tranchées de 4,5 mètres de profondeur ont été creusées de part et d'autre de la voie. Au fond de ces tranchées, les équipes ont procédé à trois forages pour faire passer horizontalement trois tuyaux d'une longueur totale de 24 mètres, et d'un diamètre de 500 millimètres. Selon une technique très élaborée, ces tuyaux ont été poussés après percement d'une roche très dure, et préalablement soudés en quatre points.

Grâce à cette opération, l'eau pourra ainsi être acheminée de l'usine de production de Méroger vers Moriers, Le Gault-Saint-Denis, Montboissier, Bouville, Bois-de-Feugères et Alluyes. Chacun des trois tuyaux a sa vocation propre : le premier, l'interconnexion du territoire visé ; le second, l'alimentation potentielle de nouvelles zones d'habitat ou d'entreprise sur Bonneval ; et le dernier permettra le passage de câbles électriques. Le coût de ce chantier avoisine les 100 000 euros.

LES SERVICES PETITE ENFANCE-ENFANCE-JEUNESSE DU BONNEVALAIS



ACCUEIL CENTRE PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE DU BONNEVALAIS 5 IMPASSE DU PRESSOIR

contact.enfance@cdcdubonnevalais.fr
02 37 47 79 10

Accueil téléphonique et physique petite enfance,
enfance, jeunesse et transport scolaire.



PETITE ENFANCE



LE RELAIS PETITE ENFANCE rpe@cdcdubonnevalais.fr 02 37 47 76 28

Le Relais Petite Enfance est un lieu d'information, d'écoute
et de médiation qui s'adresse à la fois au parents,
aux assistantes maternelles et aux enfants.
Vous aide dans votre recherche de mode de garde et dans
votre rôle d'employeur d'assistante maternelle.

LA CRÈCHE LA RIBAMBELLE multiaccueil@cdcdubonnevalais.fr 02 37 47 79 13

La crèche "La Ribambelle" est un établissement qui accueille
des enfants âgés de 10 semaines à moins de 4 ans,
en accueil occasionnel ou régulier.

ENFANCE



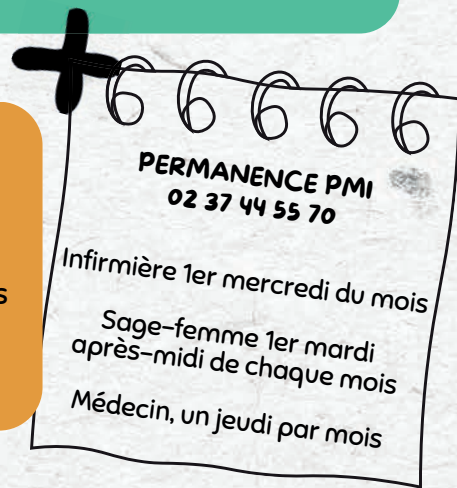
ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS alsh@cdcdubonnevalais.fr 02 37 47 79 11

Accueils périscolaires des 3-12 ans

matin et soir à Alluyes, Bonneval, Bouville,
Dangeau, Le Gault-Saint-Denis,
Pré-Saint-Evroult et Sancheville.

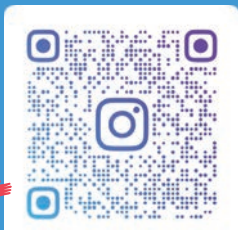
Accueil le mercredi et
pendant les vacances scolaires

Les Minimoyes de 3 à 5 ans
Les Renards Malicieux de 6 à 12 ans.



JEUNESSE

PÔLE JEUNESSE BONNEVALAIS jeunesse@cdcdubonnevalais.fr 07 62 55 48 79



SCANNE MOI !

Club ados au collège de Bonneval
tous les jeudis de 12h00 à 14h00.

Animations pour les 11-17 ans
pendant les vacances,

camp ados pendant les vacances d'été,

accompagnement de projets jeunes,

Promeneur du net,
Veille éducative sur les réseaux sociaux.

TRANSPORT SCOLAIRE COLLEGE

service.scolaire@cdcdubonnevalais.fr
02 37 47 76 29

Le transport scolaire du collège
est une compétence de la
Région-Centre-Val-de-Loire.
Elle délègue la gestion à la
Communauté de Communes du Bonnevalais.

FAMILLE

Le portail familles vous permet d'avoir un
compte pour réserver les différents accueils,
consulter vos factures et régler en ligne via
un espace entièrement sécurisé.
Adapté aux smartphones et tablettes.



CONNECTEZ-VOUS
EN SCANNANT LE
QR CODE



PORTAIL FAMILLES DU BONNEVALAIS



Un nouveau centre en projet

Confrontés aux enjeux l'énergétique, environnementaux, et pour répondre aux besoins des familles en termes de capacité d'accueil des enfants, les élus communautaires étudient la possibilité de construire un nouveau « Centre Enfance »



Les travaux pourraient commencer en 2025, avec une livraison possible en 2026.

L'ensemble des agents de toutes les équipes du service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse ont été amenés à collaborer dans l'élaboration d'un document de référence. Il permettra à la collectivité de recruter un assistant à maître d'ouvrage (AMO) pour l'accompagner dans la définition, le pilotage et l'exploitation du projet. « La qualité de l'accueil des familles sur notre territoire est essentiel. Il faut continuer à être attractif », ne cesse de répéter Bernard Guin, vice-président en charge de l'Enfance Jeunesse.

Pour cela, la réflexion s'orientera vers le choix d'un lieu de vie pouvant répondre aux exigences futures en termes de qualité environnementale, de cadre de vie, de réduction des consommations énergétiques et d'accessibilité. Il sera également impératif de prévoir la continuité du service pendant la durée des travaux.

Pour cette opération, les partenaires de l'Enfance Jeunesse seront mobilisés, à savoir :

- la Caisse d'Allocations Familiales (CAF),
- le Pays Dunois (Union Européenne ou Région),
- l'Etat (DETR/Fonds verts),
- le Département (FDI structurant),
- Energie 28.

Le coût global du projet est estimé entre 3,5 et 4 millions d'euros.



LA CONVENTION TERRITORIALE DE SERVICES AUX FAMILLES (CTS) : C'EST DU CONCRET !

Depuis l'été dernier, plusieurs actions ont été menées pour faire vivre la politique Petite Enfance, Jeunesse et Parentalité, de manière innovante. Les élus se veulent au cœur du projet. Depuis quelques mois, chaque thématique est abordée sous forme de groupes de travail réunissant élus communautaires et techniciens.

Le groupe « Enfance » a notamment débuté sa réflexion par la question de l'accessibilité aux services périscolaires et extrascolaires, et plus particulièrement au sujet de la tarification. Ces groupes permettent, en petit nombre, de confronter les idées et les propositions, et ainsi d'être plus efficace lors des séances communautaires (commission ou conseil).

De son côté, la question de la Parentalité, est abordé depuis la dernière rentrée de septembre à travers l'organisation de goûters en présence des parents et de professionnels de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse. Les familles peuvent être ainsi écoutées sur un temps convivial, et se voir apporter des réponses dans la bonne humeur.

Plongée dans l'équipe de l'Océanide

Après le service des Ressources Humaines, découvrez dans cette lettre l'équipe de l'Océanide composée d'une douzaine de personnes.



Dirigée par Jérôme Muguet, l'équipe de l'Océanide comprend :

- six maîtres-nageurs avec Aurélien Martin (8) qui seconde Jérôme Muguet, Paul Sylvain - chef de bassin (1), Constance de Lamberty (5), Jean-Philippe Delannoy (10), Raphaëll Sylvain (12) et Pierre Isambert (11).
- trois agents de caisse avec Sonia de Brito (3), Audrey Dupont - chargée aussi de la communication (4) et Thyphaine Levrier à mi-temps sur l'entretien (7).
- un technicien en la personne de Benjamin Foucher - chargé aussi de l'entretien (2).
- deux temps plein entretien avec Raquel Borgès (6) et Maxime Pichard (13).

Quand il évoque l'équipe de l'Océanide, Aurélien Martin, originaire de Bonneval, recruté pour l'ouverture de l'équipement alors qu'il était maître-nageur à Orléans, se souvient de l'inauguration en 2017. Elle se déroula en présence du champion olympique et triple champion du monde Alain Bernard. Un grand moment. Quatre autres agents étaient également là : Paul Sylvain, Audrey Dupont, Sonia de Brito et Benjamin Foucher. La moyenne d'âge de l'équipe oscille autour de 35 ans. Quatre agents se relaient par équipe de quatre du lundi au dimanche, à savoir deux maîtres-nageurs en permanence, une caissière et un agent d'entretien. Les temps forts restent la rentrée de septembre pour les inscriptions, les vacances scolaires notamment d'été, l'accueil des classes et les soirées d'animation qui font l'une des marques de fabrique de l'Océanide.

LES SOIRÉES D'ANIMATION POUR MARQUE DE FABRIQUE

Pour ces temps forts, les effectifs sont adaptés aux circonstances. « Les soirées d'animation, très prisées par le public, sont aussi un moment de cohésion pour l'équipe. L'équipement ne ferme en définitive que trois jours dans l'année : à Noël, au 1^{er} janvier et le 1^{er} mai » constate Aurélien Martin. À ce propos, lui et ses collègues ont définitivement refermé la parenthèse de la crise sanitaire qui avait vu l'Océanide garder portes closes durant des semaines au grand dam des nageurs et de l'équipe.

Une équipe unanime pour dire sa fierté de travailler dans ce bel équipement, soucieux de consommer le moins d'énergie possible pour chauffer les bassins avec géothermie, et bientôt le recours au solaire via le photovoltaïque pour alimenter les pompes à chaleur. Et comme le dit Aurélien Martin pour définir l'Océanide : « C'est un lieu très agréable et adapté à l'accueil des familles ». Tous rêvent désormais d'un bassin extérieur et d'un toboggan...



+ INFOS

RENSEIGNEMENTS

☎ 02 37 44 67 40

🌐 www.oceanide-du-bonnevalais.fr

L'abécédaire de Marc Guillemain

L'œuvre d'une vie

À Bonneval, qui ne connaît Marc Guillemain ? Ce féru d'histoire locale, né à Bonneval évidemment, s'enorgueillit d'avoir été élu municipal durant des années et Président de l'office de tourisme pendant quinze ans, excusez du peu. Il publie un incroyable abécédaire.



Quand il fouille dans ses racines, Marc Guillemain trouve trace de ses aïeux jusqu'au 17^{ème} siècle, et bien entendu dans le Bonnevalais. Son père était cordonnier au pied de l'église Saint-Roch. Ce que l'on sait moins, c'est qu'il fut infidèle à Bonneval en habitant à Paris pendant une quinzaine d'années, du fait de sa profession de conducteur de train, à la SNCF. Pendant cette période, il n'a pourtant jamais délaissé Bonneval où il a fini par reposer ses valises définitivement.

« Ma passion a toujours été l'histoire locale. Je suis curieux de tout, de ce qui bouge dans la rue, de ce que je vois, je prends beaucoup de notes et j'interroge les gens », confie-t-il, portant haut une barbe qui ne parvient pas à dissimuler une lippe gourmande. Marc Guillemain a profité de sa passion du local pour devenir correspondant de presse, à la République du Centre puis à l'Écho Républicain où il continue s'assurer la chronique locale. « Cette fonction m'a permis d'approfondir ma connaissance du terrain en étant au fait de l'actualité », témoigne-t-il.

Marc Guillemain ne s'est pas arrêté en si bon chemin puisqu'il a écrit une quinzaine de livres sur l'histoire locale, bien sûr, dont une

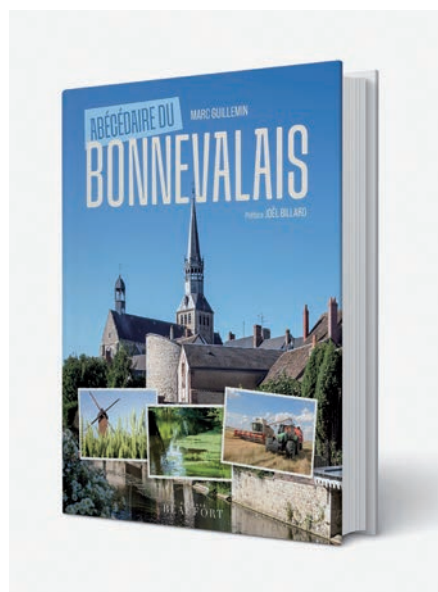
histoire des foires et marchés de Bonneval, une autre sur le vin, les vignes et les bistrotts du Bonnevalais, une histoire secrète de la guerre, etc. Il a également publié deux romans (*Le secret du Beauceron* qui a été couronné du prix du manuscrit de la Beauce et du Dunois, et *Mourir pour des haricots*). Plus surprenant, ce passionné de poids-lourds a consacré un ouvrage aux convois exceptionnels.

UNE MANIÈRE DE BOUCLER LA BOUCLE

L'Abécédaire du Bonnevalais qu'il publie en ce début d'année est pour lui l'occasion de boucler la boucle en quelque sorte. C'est un peu l'œuvre de sa vie. « L'ouvrage fait 430 pages et contient 1130 000 caractères », atteste-t-il en arborant un sourire satisfait. Son abécédaire est un peu le catalogue de toutes les informations qu'il a pu récolter au fil des décennies.

On y trouve ainsi l'origine des noms de rues, Bonneval au fil des guerres, moult anecdotes et récits, les évolutions de la ville et du canton. On tremble à l'évocation de l'hiver 1709 qui causa la mort de 30 personnes au Gault-Saint-Denis. On s'émeut des exactions des sans-culottes qui s'emparèrent des reliques de Sainte-Christine pour les jeter au feu à Villiers-Saint-Orien. On revit le tournage du film « Alexandre le Bienheureux » en 1967 à Alluyes. Au fil des pages, Marc Guillemain nous fait croiser ces personnalités ou personnages qui ont fait la vie locale. On citera en vrac : Renaud de Baune de Semblay (abbé de Bonneval et archevêque de Bourges), Jacques Lux, (jeune pilote de la RAF disparu au combat), les familles Boucher, Roullier, Jounneau, Billault, qui se succédèrent à la mairie du 19^{ème}. Plus près de nous, des noms qui font encore l'histoire locale comme les Duchon ou les Dousset.

L'Abécédaire de Marc Guillemain devrait s'avère l'ouvrage indispensable à posséder pour tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la vie dans le Bonnevalais.



Publié aux éditions Beaufort, il sera vendu en librairie.

**VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE ET SOUHAITEZ LOUER VOTRE BIEN EN TANT QUE MEUBLÉ DE TOURISME OU CHAMBRE D'HÔTES ?
AVANT DE DÉMARRER VOTRE ACTIVITÉ, VOUS DEVEZ EFFECTUER DEUX DÉMARCHES OBLIGATOIRES :**

LA LOCATION DE MEUBLÉ DE TOURISME

1- Déclarer l'ouverture de votre meublé de tourisme en mairie

Vous devez effectuer votre déclaration à la mairie de la commune où est situé votre meublé, au moyen du formulaire [CERFA n°14004*04](#). Un téléservice sur le site internet « [service-public.fr](#) » permet de faire cette déclaration.

2- Déclarer votre activité auprès de l'I.N.P.I.

- En statut Loueur de Meublé Non Professionnel (LMNP), vous devez déclarer le début de votre activité sur le guichet unique de l'I.N.P.I. sur le site [procedures.inpi.fr](#), rubrique « Entreprise », déposer une formalité d'entreprise.
- En statut Loueur de Meublé Professionnel (LMP), vous devez contacter le Centre de Formalités des Entreprises (C.F.E.) de la Chambre de Commerce, de la Chambre d'Agriculture ou de l'I.N.P.I sur le site [procedures.inpi.fr](#) en fonction du type d'activité proposée.



**DÉCLARER SON MEUBLÉ DE
TOURISME
AUPRÈS DE LA COMMUNE**

**DÉCLARER SON ACTIVITÉ
AUPRÈS DE L'I.N.P.I**



LA LOCATION DE CHAMBRE D'HÔTES

- **1- Déclarer l'ouverture de votre activité en mairie**
- Déposez ce document Cerfa en mairie au moyen du formulaire [CERFA N° 13566*03](#).
- Utilisez le service de déclaration en ligne qui transmettra ensuite à votre commune.

2- Immatriculation de votre activité au Registre du Commerce et des Sociétés au registre du commerce

- Inscrivez votre entreprise (micro-entreprise ou autre) sur le site des formalités d'entreprises.
- Ou prenez rendez-vous avec le Centre de Formalités des Entreprises de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir pour être accompagné dans cette démarche. Cette prestation est payante.



**DÉCLARER SON ACTIVITÉ
EN MAIRIE**

INSCRIRE SON ENTREPRISE



LE CLASSEMENT, DÉMARCHE FACULTATIVE

Le classement en meublé de tourisme, à l'instar du classement des autres hébergements touristiques, a pour objectif d'indiquer au client un niveau de confort et de prestation. Il constitue également un outil de commercialisation pour le loueur. Enfin, il permet de bénéficier de certains avantages fiscaux [abattement forfaitaire de 71% sur les revenus de location au titre du régime des microentreprises (article 50-0 du CGI), exonération de la taxe d'habitation et de la taxe foncière (III de l'article 1407 et article 1383 E bis du code général des impôts)].

Je souhaite faire classer mon meublé :

Eure-et-Loir Tourisme : 02 37 84 01 00 ou **Gîtes de France Eure-et-Loir** : 07 49 43 81 33

LA TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour est une contribution que les touristes paient lorsqu'ils séjournent dans un hébergement marchand. Les hébergeurs la collectent et la reversent à la collectivité. Son utilisation est dédiée à financer des "dépenses destinées à favoriser la fréquentation touristique de la communauté de communes du Bonnevalais.

Vous devez vous faire connaître auprès de l'Office de Tourisme du Bonnevalais afin de connaître les démarches à suivre.

Vous avez des questions ? Adressez-vous à l'Office de Tourisme du Bonnevalais : 09 63 60 34 33 - accueil.ot@cdcdubonnevalais.fr - www.otdubonnevalais.com